



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Renforcement des politiques de prévention et de dépistage du VIH

Question écrite n° 11609

Texte de la question

M. Thierry Frappé attire l'attention de Mme la ministre de la santé, des familles, de l'autonomie et des personnes handicapées sur l'appel lancé par le Conseil national du sida qui souligne la nécessité d'une remobilisation urgente des pouvoirs publics pour faire face au ralentissement constaté dans la lutte contre le VIH. Alors que la France enregistre environ 5 100 nouvelles découvertes de séropositivité par an et que l'incidence demeure stable depuis plusieurs années malgré les progrès de la prévention et du dépistage, le CNS estime que les efforts nationaux ne sont plus à la hauteur des objectifs fixés pour parvenir à l'élimination du sida comme menace de santé publique. Les acteurs de terrain alertent sur les difficultés d'accès au dépistage pour certaines populations, sur la persistance d'inégalités territoriales et sociales et sur les tensions pesant sur les financements de la prévention et de l'accompagnement, dans un contexte où plusieurs organismes internationaux signalent également des risques de sous-financement durable. Il lui demande quelles actions elle entend engager pour renforcer la prévention, améliorer l'accès au dépistage et aux traitements sur tout le territoire, soutenir les structures associatives qui jouent un rôle essentiel dans la lutte contre le VIH et répondre à l'appel du Conseil national du sida qui demande une relance ambitieuse et coordonnée des politiques publiques afin de maintenir la France sur la trajectoire de l'objectif 2030.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Frappé](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (10^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11609

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Ministère attributaire : [Santé, familles, autonomie et personnes handicapées](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [9 décembre 2025](#), page 10051